

Le vendredi 28 octobre 2022,

A L'ATTENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Objet : Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Jeudi 03 novembre 2022
A 20 H 00 – Salle du Conseil Municipal, Mairie de Saint-André
Commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies

Les points suivants sont inscrits à l'ordre du jour :

 **Commune de MONTRÉVERD :**

- **Adoption du procès-verbal** du conseil municipal du 22 septembre 2022 ;
- **Informations des Décisions prises** en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT.;
- **Finances – Marchés publics :**
 - Point situation café « La Trêve » ;
 - Validation marché travaux réalisation lotissement du Bois-Vert ;
 - Validation D.C.E. Lotissement l'Orgerie-La Barbotière et Autorisation de lancement de la consultation.
- **Affaires Générales :**
 - Présentation de la restructuration de Familles rurales Montréverd ;
 - Présentation de l'aménagement STEP Saint-André-Treize-Voies et validation du planning prévisionnel d'aménagement ;
 - Présentation du projet de toiture photovoltaïque sur le futur pôle A.L.S.H. – Crèche de Saint-André-Treize-Voies ;
 - Présentation de la réorganisation des services administratifs de la commune ;
- **Point Intercommunalité :**
 - Validation du R.P.Q.S 2021 sur la gestion des déchets ménagers ;
 - Validation du R.P.Q.S. 2021 sur l'Assainissement Collectif et Non-Collectif ;
 - Information sur le Plan sobriété énergétique ;
 - Information sur la réalisation nouvel Hôtel Intercommunal ;
 - Information sur le Pôle d'échange multimodal ;
- **Point sur les différentes Commissions communales et questions diverses :**

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les élus, l'expression de mes salutations distinguées.

Damien GRASSET, Maire

